

COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE

19 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA II - 2035 L'AEROPORT-ARIANA TUNISIA
FAX N° (216-70) 836 568/ 837 041 PHONE N° (216-70) 837 322

OBJET: CONSULATATION PP26/317
LOCATION D'UN PICK UP AND LAY DOWN MACHINE

La Compagnie Tunisienne de Forage se propose de lancer une consultation pour la location d'un pick up/Lay down machine certifié pour assurer le gerbage et le dégerbage du matériel tubulaire suivant :

(DP 5" & 3"1/2, DC4" 3/4, 61/2, 8, 91/2 ; Tubing 2"7/8, 3"1/2 & 4"1/2) durant les opérations de forage ou de workover du Rig 06 (hauteur de plancher : 9,2 m, largeur de V-DOOR : 1.52 m & la distance entre la tête de puits et la clôture est 62m), dans un milieu désertique et répondant aux normes de sécurité pour travailler dans un environnement pétrolier et ce pour une période estimée à 2 mois et ceci conformément aux termes de références ci-joint en ANNEXE I.

Régime de travail :

L'appareil proposé sera exploité 24h/24h 7jrs/7.

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en HTVA conformément à la procédure de soumission ci-après.

PROCEDURE DE SOUMISSION :

Les offres doivent parvenir à la CTF :

Par plis fermés :

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 -2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

A/L'enveloppe doit :

* être adressée au nom de :

Monsieur le Président Directeur Général

* Porter uniquement :

- l'adresse de la CTF,
- les références de la consultation (PP 26/317),
- la mention " NE PAS OUVRIR "

* contenir à l'exclusion de tout autre document :

- Le texte de la consultation & Annexe I signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire ainsi que la documentation demandée en Annexe.
- L'offre financière (selon Bordereau des prix en Annexe II) dûment rempli, signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.



Les offres doivent parvenir dans les meilleurs délais mais pas plus tard que le 02.06.2016 à 17H

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée (le cachet du Bureau D'ordre de la CTF faisant foi).

Méthodologie d'évaluation :

Les offres financières seront classées du moins disant au plus disant et sera retenue l'offre moins disant selon la variante 1 qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation.

Conditions particulières

- Le mode de paiement est de 60 jours date réception de votre facture accompagnée des attachements signés par les deux parties à notre Bureau d'ordre.

SALUTATIONS

C.T.F.

P/DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING



ANNEXE I

Pour Rig 06, campagne ENI puits NOUR-03ST location d'un appareil " pickup I laydown machine" certifiée par le Constructeur et destinée pour assurer le gerbage et le dégerbage du matériel tubulaire (DP 5" & 3"1/2, DC 4"3/4, 61/2, 8, 91/2, Tubing 2"7/8, 3"1/2 & 4"1/2) durant les opérations de workover et de forage du Rig 06 (hauteur de Plancher : 9.2 m, largeur de V-DOOR : 1.52 m & la distance entre la tête de puits et la clôture est 62 m) dans un milieu désertique et répond aux normes de sécurité pour travailler dans un environnement pétrolier et ce pour une période estimée à 2 mois environ prévu à partir de 19/06/2026 .

I/- Conditions de location :

1/- Variante 1 : Prix forfaitaire par mois

Régime de travail : 7jrs/7 & 24h/24

Au-delà d'un mois

Tarif Opération avec personnel par jour :

Tarif standby avec personnel par jour :

Tarif standby sans personnel par jour :

Tarif Chef Operateur par jour :

Tarif Operateur par jour :

2/- Variante 2 : (à la journée)

1- Tarif Opération avec personnel par jour :

2- Tarif standby avec personnel par jour :

3- Tarif standby sans personnel par jour :

Personnel (à définir le nombre de personnes à affecter par 24 h de travail)

1- Tarif Chef Operateur par jour :

2- Tarif Operateur par jour :

II/- Frais de Mob/Demob (lump sum). (A définir le nombre de colis à mobiliser)

III/- Autres Conditions :

- Les moyens de Transport de l'appareil vers le site de travail ou entre puits : à charge CTF
- Les moyens de Transport de l'appareil de site de travail vers la base de prestataire pour l'inspection et le maintenance: à charge prestataire
- Les moyens de Transport de l'appareil de site de travail vers la base de prestataire suite fin d'activités : à charge CTF
- Les moyens de manutention pour le chargement et déchargement de l'appareil à la base de prestataire : à charge prestataire
- Energie (Génératrice) : fournie et à charge prestataire.
- Le gasoil à charge de la CTF.
- Hébergèrent du personnel : à charge CTF
- Transport du personnel du prestataire : fourni et à charge prestataire : (La voiture transportant

le personnel ainsi que le chauffeur doivent être conformes avec la procédure de gestion de

Déplacèrent "journey management" se trouvant attache.

- Chargement et déchargement de l'appareil sur le site de prestataire est à charge prestataire

- Le prestataire est appelé de traiter les non conformités durant la période de la location dans le bref délais

- Le prestataire est appelé à se conformer aux exigences du métier pour un environnement pétrolier Atex.

- La CTF avec le client direct (ENI) effectueront une ou plusieurs missions d'inspection avant la mobilisation de l'appareil au site de travail en vue de minimiser les non conformités durant la réception finale de l'appareil sur le site de travail. Les résultats issus des inspections seront traités par le prestataire sans modifier l'offre financière objet de ladite location.

IV/- Documentations

- A fournir les CVs, la matrice de formation et les certificats des aptitudes médicales du personnel

Désigne à travailler sur l'appareil.

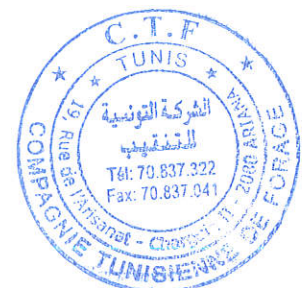
- A fournir : Le COC original, les certificats d'inspection valide, le manuel de maintenance et opératoire de l'appareil (OEM).

- A fournir : L'historique de la maintenance (révision générale, révision partielle, maintenance

Préventive) sur l'appareil et les rapports de la révision générale.

- A fournir : les rapports (ordre de travail ...) de la dernière révision générale et révision partielle pour le groupe électrogène avec le nombre d'heures de travail jusqu'à maintenant.

- A fournir l'analyse des risques et le plan d'identification des dangers associés aux opérations de L'appareil.



ANNEXE II

BORDEREAU DES PRIX EN DT - HTVA

DESIGNATION		Période de location	Tarif de location par jour	Tarif Total
Variante 1	Location d'un pick up & lay down machine avec personnel (Forfait)	Mensuelle (Forfait)	X	
	Frais de Mob/Demob (lump sum). (A définir le nombre de colis à mobiliser)			
Variante 2	Tarif Opération avec personnel	60 jours (*)		
	Tarif standby avec personnel			
	Tarif standby sans personnel			
	Tarif Chef Operateur			
	Tarif Operateur			
	Frais de Mob/Demob (lump sum). (A définir le nombre de colis à mobiliser)			

(*) : Nombre de jours de location estimative.

Prestataire :

Non et prénom du signataire :

Fonction du signataire :

Signature :

Date :

